

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Séance du 13 octobre 2016

Monsieur Guy TEISSIER, Président du Conseil de Territoire Marseille Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 105 membres.

### Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Loïc BARAT - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Patrick BORE - Nicole BOUILLOT - Valérie BOYER - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Roland CAZZOLA - Sophie CELTON - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriaty DJAMBAE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Josiane FOINKINOS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - José GONZALEZ - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Noro ISSAN-HAMADY - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Marc LOPEZ - Patrick MAGRO - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Gérard POLIZZI - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI - Kheïra ZENAFI.

### Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Mireille BENEDETTI représentée par Lionel VALERI - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Gérard CHENOZ représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Monique CORDIER représentée par Maxime TOMMASINI - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Anne DAURES représentée par Claude PICCIRILLO - Dominique DELOURS représenté par Grégory PANAGOUDIS - Pierre DJIANE représenté par Marie-France DROPY OURET - Jean-Claude GAUDIN représenté par Solange BIAGGI - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORE - Laurent LAVIE représenté par Martine GOELZER - Laurence LUCCIONI représentée par Valérie BOYER - Bernard MARANDAT représenté par Gisèle LELOUIS - Martine MATTEI représentée par Karim GHENDOUF - Guy MATTEONI représenté par Claudette MOMPRIVE - Xavier MERY représenté par Marine PUSTORINO-DURAND - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Alain CHOPIN - Virginie MONNET-CORTI représentée par Frédéric DOURNAYAN - Roland MOUREN représenté par Roland GIBERTI - Elisabeth PHILIPPE représentée par Loïc BARAT - Marc POGGIALE représenté par Christian PELLICANI - Roland POVINELLI représenté par Paule JOUVE - Stéphane RAVIER représenté par Sandrine D'ANGIO - Carine ROGER représentée par Georges GOMEZ - Sandra SALOUM-DALBIN représentée par Isabelle SAVON - Jean-Louis TIXIER représenté par Annie GRIGORIAN - Cédric URIOS représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ.

### Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Mireille BALLETTI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Nadia BOULAINSEUR - Frédéric BOUSQUET - Laure-Agnès CARADEC - Catherine CHAZEAU - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Jean-Claude DELAGE - Eric DIARD - Emilie DOURNAYAN - Yann FARINA - Dominique FLEURY VLASTO - Arlette FRUCTUS - Samia GHALI - Bruno GILLES - Vincent GOMEZ - Marcel GRELY - Louisa HAMMOUCHE - Bernard JACQUIER - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marie-Louise LOTA - Antoine MAGGIO - Christophe MASSE - Marie MUSTACHIA - Patrick PADOVANI - Christyane PAUL - Véronique PRADEL - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Emmanuelle SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

Signé le 13 Octobre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016

Monsieur le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**DEEN 003-203/16/CT**

**■ Attribution d'une subvention à la CCI Marseille-Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie sur le Technopôle de Château-Gombert et approbation d'une convention**

**DPEATSV 16/14827/CT**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Lieu emblématique de l'innovation technologique sur le territoire et lieu de rencontres et d'échanges, le Technopôle Marseille Provence à Château-Gombert participe chaque année aux Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie qui sont organisées par la CCI Marseille Provence sur le site du Technopôle.

Les Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie (format d'une demi-journée) sont destinées aux chefs d'entreprises et acteurs économiques locaux. Elles ont pour objectif de faire le point sur un savoir-faire, une technologie spécifique ou sur une problématique liée à l'entreprise.

Les objectifs des Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie :

- aider les entreprises à développer des réseaux d'affaires en générant des occasions de business entre les acteurs du développement économique local (entreprises, créateurs d'entreprises innovantes, laboratoires de recherches, ...),
- informer les entreprises sur de nouvelles opportunités de développement innovant,
- agir pour développer la notoriété des entreprises innovantes,
- informer et sensibiliser 50 à 60 participants majoritairement issus de TPE/PME de l'industrie (services à l'industrie)

Une manifestation est programmée en 2016. Un comité de pilotage mixte composé du Conseil de Territoire Marseille-Provence de la Métropole d'Aix-Marseille Provence et de la CCI Marseille-Provence a validé la thématique pour l'édition 2016 : Les Drones : Des Technologies aux marchés

Programmation de la conférence :

- 1<sup>er</sup> décembre 2016 : Les drones : des technologies aux marchés  
Comment les nouvelles technologies et la législation ouvrent la voie à de nouvelles innovations et usages liés à l'utilisation de drones en milieu professionnel

Le budget total pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation en 2016 est de 18 404,76 euros, établi comme suit :

CHARGES	Montant de l'action € TTC	PRODUITS	Montant par partenaire en €
Sous-traitance (conception graphique et mise en page, gardiennage MDI, location matériel...)	2 500,00 €	CCIMP	14 404,76 €
		CD13	2 000,00 €
Honoraires (animation...)		MAMP	2 000,00 €
Déplacement / Missions	300,00 €		
Réceptif	1 818,00 €		
Salaires et charges	10 261,76 €		
Frais de structures	3 525,00 €		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>18 404,76 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>18 404,76 €</b>

Il est proposé au Conseil de Territoire d'approuver la délibération relative au soutien de la CCI Marseille-Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation au Technopôle Marseille-Provence à Château-Gombert le 1<sup>er</sup> décembre 2016 pour un montant de 2 000 euros.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de Territoire Marseille Provence,**

**Vu**

- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d’Aix-Marseille-Provence ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d’Aix-Marseille-Provence ;
- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L. 5218-7 ;
- La délibération n° HN 01-001/16/CT du 23 mars 2016 du Conseil du Territoire portant élection de Monsieur Guy Teissier en qualité de Président du Conseil de Territoire Marseille Provence ;
- La délibération du Conseil de la Métropole d’Aix-Marseille-Provence n° HN 056-187/16/CM du 28 avril 2016 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille Provence.

**OUI LE RAPPORT CI-DESSUS,**

Signé le 13 Octobre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016

**Entendues les conclusions du rapporteur,**

**CONSIDERANT**

- L'intérêt de soutenir l'organisation des Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie sur le Technopôle Marseille-Provence par la CCI Marseille-Provence.

**DELIBERE**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention d'un montant de 2 000 euros pour le soutien à la CCI Marseille Provence pour l'organisation des Rencontres de l'Innovation et de l'Industrie sur le Technopôle de Château-Gombert le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

**Article 2 :**

Est approuvée la convention financière, ci-annexée, relative à l'attribution d'une subvention à la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence.

**Article 3 :**

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence est autorisé à signer ladite convention.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2016 du Conseil de Territoire Marseille Provence Sous-Politique B 330 – Chapitre 65 – Article 6574 « subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé ».

Adoptée à l'unanimité  
des membres présents et représentés

Certifié Conforme,  
Le Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
Député des Bouches-du-Rhône

Guy TEISSIER

Signé le 13 Octobre 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2016